Nations Unies S/2005/331



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 mai 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 23 mai 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à mon premier rapport semestriel sur l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité (S/2005/272), dans lequel j'informais le Conseil que j'avais envoyé une équipe militaire technique au Liban pour vérifier le retrait total du Liban des troupes, du matériel militaire et des services de renseignement syriens. Je transmets au Conseil par la présente le rapport de l'équipe de vérification (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter le texte de ce rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-35549 (F) 250505 260505

Annexe

Rapport de la Mission de l'Organisation des Nations Unies chargée de vérifier le retrait total des forces syriennes du Liban conformément à la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité – 26 avril-13 mai 2005

I. Introduction

1. Dans son premier rapport semestriel au Conseil de sécurité sur l'application de la résolution 1559 (2004) (S/2005/272), le Secrétaire général a indiqué qu'une mission de l'ONU avait été envoyée au Liban pour vérifier le retrait total de ce pays des troupes, du matériel militaire et des services de renseignement syriens.

2. La mission a été menée par une équipe technique composée d'experts militaires de l'ONU : le général de brigade Elhadji Mouhamadou Kandji, conseiller militaire adjoint au Département des opérations de maintien de la paix et chef de l'équipe, le colonel Ian Sinclair, chef d'état-major de la Force des Nations Unies à Chypre, le commandant Kari Makinen, officier d'état-major à la Division militaire du Département des opérations de maintien de la paix, et M. Galal Zeid, interprète de l'ONU. En outre, l'équipe a bénéficié du concours d'agents du service de sécurité de l'ONU.

II. Travaux préliminaires (26-30 avril 2005)

3. Le 26 avril 2005, l'équipe est arrivée à Damas, où les officiers ont rejoint leur interprète et les agents du service de sécurité. Les 27 et 28 avril, elle a tenu des réunions avec les autorités militaires syriennes pour obtenir des informations sur le personnel militaire et des services de renseignement syriens précédemment déployés au Liban. La délégation syrienne était composée du général de division Adeeb Qasim, chef d'état-major adjoint de l'Armée syrienne, du général de division Fayz Haffar, dernier commandant des forces syriennes au Liban, et du général de brigade Darwish, chef des délégués principaux de la République arabe syrienne (SSAD).

4. À la demande du chef de l'équipe, les autorités militaires syriennes ont fourni à la mission des documents et une carte (à l'échelle de 1/50 000) indiquant les positions que les forces et les agents du renseignement militaire syriens avaient occupées avant leur retrait définitif en avril 2005. Elles ont coopéré pleinement avec la mission et lui ont fourni une base initiale d'informations permettant à l'équipe de planifier son travail de vérification.

5. La mission s'est ensuite rendue par la route à Beyrouth le 28 avril 2005, visitant au passage l'ancien quartier général des forces syriennes au Liban, qui se trouvait en territoire syrien, à quelques kilomètres du point de passage de la frontière sur l'autoroute menant au Liban. Pendant sa visite, l'équipe a également vu des troupes et des véhicules syriens qui, l'a-t-on informé, avaient été récemment retirés du Liban. Après son arrivée à Beyrouth, l'équipe a consulté les autorités militaires libanaises les 29 et 30 avril, à savoir le général de corps d'armée Michel Sleiman, chef d'état-major des Forces armées libanaises, et le général de brigade Emad Anka, qui accompagnerait l'équipe pendant son séjour au Liban.

6. Les autorités militaires libanaises ont fourni à l'équipe des documents et des cartes indiquant les anciennes positions syriennes au Liban. L'équipe les a ensuite comparés avec les informations fournies par les autorités militaires syriennes, créant ainsi sa propre base d'informations. Le général de corps d'armée Sleiman a chargé une équipe d'officiers, conduite par le général de brigade Anka, d'accompagner la mission. Des membres de la police militaire ont également été affectés à la protection de l'équipe pendant tout son séjour au Liban. Les autorités militaires libanaises ont coopéré pleinement avec la mission, facilitant ainsi considérablement sa tâche.

7. L'équipe a également consulté différents attachés de défense à Beyrouth le 29 avril 2005 pour se faire une idée encore plus précise de ce qu'avait été la présence militaire syrienne au Liban.

8. À la fin de cette série de consultations, l'équipe avait établi une base d'informations sur les positions des troupes, du matériel militaire et des services de renseignement syriens au Liban avant leur retrait définitif. Deux zones étaient principalement concernées : la bande côtière située à l'ouest du Mont-Liban aux alentours de Beyrouth et de Tripoli, et la vallée de la Bekaa à l'est.

9. Le retrait syrien s'est opéré en deux phases :

a) Pendant la première phase, en mars 2005, la majorité des forces syriennes a été retirée des zones situées à l'ouest du Mont-Liban et concentrée dans la vallée de la Bekaa;

b) Pendant la seconde phase, qui était apparemment achevée le 26 avril 2005, les Syriens ont retiré toutes leurs troupes de la vallée de la Bekaa et rapatrié en Syrie celles qui se trouvaient encore à l'ouest du Mont-Liban. Une cérémonie militaire a eu lieu le 26 avril 2005 à la base aérienne de Rayak, dans la vallée de la Bekaa, pour marquer le retrait définitif des forces syriennes du Liban.

10. L'équipe a ensuite mené à bien le travail d'analyse et de planification ultérieure de sa mission de vérification. Il s'agissait de vérifier le retrait syrien en se rendant sur le terrain dans toutes les anciennes positions militaires syriennes qui avaient été recensées dans la base d'informations. Le travail de vérification devait être facilité par l'équipe d'officiers militaires libanais qui accompagnait la mission et par les commandants et agents de renseignement locaux qui ont pu guider l'équipe dans leurs secteurs respectifs.

III. Conduite de la mission (1er-13 mai 2005)

A. Informations d'ordre général

11. L'équipe a commencé ses activités de vérification le 1er mai 2005 et a, pendant les 10 jours qui ont suivi, effectué des opérations de vérification sur le terrain sur toute l'étendue du Liban. En plus de la vérification des emplacements indiqués dans la base d'informations, l'équipe a procédé à la vérification d'autres emplacements lorsque des informations complémentaires se sont fait jour. La vérification sur le terrain s'est déroulée en trois phases :

a) Première phase (1er-2 mai), l'équipe s'est rendue dans des endroits qui étaient antérieurement occupés par la Syrie à l'ouest du Mont-Liban, et se trouvaient essentiellement à Beyrouth, Tripoli et dans les régions côtières au nord et au sud de

ces villes. Ces positions avaient, pour la plupart, été évacuées plusieurs années auparavant mais quelques-unes d'entre elles n'avaient été abandonnées que récemment.

b) Deuxième phase (3-7 mai), l'équipe a vérifié le retrait des troupes syriennes de la vallée de la Bekaa, qui présentait des traces d'une présence plus récente.

c) Troisième phase (10 mai), l'équipe a procédé à une dernière vérification générale des endroits où il y a pu avoir une présence syrienne au sud de Beyrouth et dans la capitale.

12. L'équipe a tenu trois réunions finales avec les autorités militaires libanaises le 11 mai à Beyrouth et avec les autorités militaires syriennes le 12 mai à la frontière, avant de quitter le Liban le 13 mai 2005.

13. L'équipe a fait un compte rendu détaillé du travail de vérification qu'elle avait effectué, consignant chaque position visitée, confirmant de façon précise l'emplacement géographique par relevé cartographique ou par système de positionnement universel (GPS), indiquant le nombre de photos qu'elle avait prises de la position et notant toute observation émise sur cette position. L'équipe a pris en tout plus de 600 photographies afin de confirmer ce qui avait été vu, et rassemblé des preuves d'une présence militaire syrienne antérieure chaque fois qu'elles étaient disponibles. L'équipe a également noté par écrit l'état des travaux de défense effectués par les Syriens et abandonnés, afin de pouvoir donner son avis sur leur abandon ou leur destruction et a noté que les forces militaires libanaises utilisaient actuellement d'anciennes positions de défense syriennes.

B. Opérations de vérification dignes d'être notées

14. Le 4 mai, l'équipe s'est rendue dans la région de Qoussaya, où des rapports faisaient état d'une possible présence de personnel ou de matériels militaires syriens. Qoussaya est une zone sous contrôle palestinien se trouvant sur les collines orientales de la vallée centrale de la Bekaa, non loin de la frontière avec la Syrie. À 9 h 20, l'équipe s'est approchée de l'entrée d'un camp palestinien, qui était gardé par deux Palestiniens armés. L'un des gardes a immédiatement intimé l'ordre à la mission de quitter les lieux. En dépit des assurances données par les membres de l'escorte libanaise, le garde a armé le chien de son arme pour interdire à l'équipe d'entrer. Pendant que la mission se retirait, le garde a tiré des coups de semonce en l'air. L'accès à Qoussaya a, manifestement, été refusé à la mission, qui n'a pu donc vérifier que les Syriens s'étaient retirés de cet endroit. Les organes d'information se sont fait un large écho de cet incident et le Secrétaire général a fait une déclaration à ce propos le 5 mai[1].

15. Le 5 mai, la mission effectuait une visite de la région de Deir Al Ashayr près de la frontière avec la Syrie à l'est. L'équipe a noté qu'il y avait une position militaire, qui était en fait occupée par un bataillon syrien, apparemment à l'intérieur du territoire libanais, d'après les cartes fournies par les autorités militaires aussi bien syriennes que libanaises. L'équipe a aussitôt visité l'endroit sans aucune escorte. Le commandant syrien (un général de division) a affirmé que la position se trouvait en territoire syrien, faisant remarquer une rangée de monticules de pierres

[1] Communiqué de presse du Secrétaire général SG/SM/9854, en date du 4 mai 2005.

devant la position qui, selon lui, matérialisait la frontière. Il convient de noter que les Gouvernements syrien et libanais ne se sont pas encore mis d'accord sur la démarcation de leur frontière et examinent actuellement cette question au plus haut niveau. La démarcation de la frontière n'entrait pas dans le mandat de la mission mais l'absence d'une frontière clairement délimitée dans la région de Deir Al Ashayr a fait que la mission n'a pas été en mesure de vérifier si le bataillon syrien se trouvait en territoire syrien ou pas.

16. L'équipe était également préoccupée par le fait que c'étaient des forces militaires syriennes plutôt que libanaises qui occupaient une position se situant près de la frontière. Les autorités militaires syriennes à Damas avaient informé l'équipe que toutes les unités militaires avaient regagné leurs casernes en Syrie à la date du 26 avril 2005 et qu'il ne restait que des gardes dans la région frontalière. Ayant demandé aux autorités syriennes de donner des éclaircissements sur ce point, l'équipe a été informée que c'était le manque de gardes frontière qui motivait la présence d'une unité militaire dans cette région.

17. Le 10 mai, l'équipe a visité une petite vallée dans la région de Naame à 15 kilomètres au sud de Beyrouth où des rapports faisaient état d'une possible présence de personnel ou de matériels militaires syriens. La vallée était sous contrôle palestinien. Les autorités militaires libanaises ont pris contact avec les Palestiniens pour s'assurer que l'équipe pouvait entrer en toute sécurité dans la vallée. L'équipe a été accueillie à l'arrivée et escortée le long de la vallée et invitée à pénétrer dans un tunnel construit à même la vallée. Les représentants palestiniens ont fait savoir que les membres de l'équipe étaient les premiers étrangers à entrer dans le complexe, déploré tout malentendu qui a pu se produire à Qoussaya et ont fourni à l'équipe toute l'assistance dont elle a eu besoin à Naame. Les représentants ont donné l'assurance à l'équipe qu'il n'y avait ni soldats ni matériels syriens dans cette position. L'équipe a effectué un tour rapide du tunnel et vérifié, dans la mesure du possible, l'affirmation faite par les représentants palestiniens avant de redescendre dans la vallée et de quitter cette région.

18. À la fin de la journée du 10 mai, l'équipe avait visité pratiquement tous les emplacements indiqués dans sa base de données, n'ayant laissé de côté que quelques sites pas vraiment importants.

IV. Observations

19. Les activités de la mission ont suscité un grand intérêt parmi la population libanaise et ont fait l'objet de comptes rendus aussi bien par les organes d'information nationaux qu'internationaux. Cet intérêt s'expliquait par le lien fait entre la vérification et trois autres questions préoccupantes : l'assassinat de Rafiq Hariri, la question de la démarcation de la frontière et la présence d'éléments armés palestiniens.

20. L'équipe a noté la coopération militaire établie de longue date entre les armées syrienne et libanaise, qui se poursuit encore même après le retrait des soldats syriens. Des officiers libanais continuent de se rendre en République arabe syrienne dans le cadre de ce programme de coopération et il est possible que des officiers militaires syriens effectuent toujours des visites au Liban.

21. Dans certains endroits antérieurement occupés par les services de renseignement syriens, tels que l'Hôtel Beau Rivage à Beyrouth, la Villa Jaber en dehors de Beyrouth et l'École américaine dans la région de Tripoli, des cellules ont été découvertes qui sembleraient avoir été utilisées pour détenir des prisonniers.

V. Conclusions et recommandations

22. Après avoir parcouru plus de 1 500 kilomètres au Liban et visité 133 positions occupées antérieurement par les soldats et les services de renseignement syriens, l'équipe n'a trouvé ni forces, ni matériels militaires, ni de dispositif de renseignements sur le sol libanais à l'exception d'un bataillon syrien déployé près de Deir Al Ashayr. Onze positions antérieurement occupées par les Syriens avaient été déjà reprises par l'armée libanaise. La mission a par conséquent conclu, du mieux qu'elle a pu le faire, à l'exception peut-être de la région de Deir Al Ashayr dont la situation n'est pas claire (voir ci-après), que les soldats et les matériels militaires syriens ont été totalement et complètement retirés du territoire libanais.

23. Il n'y a pas d'accord sur la frontière entre le Gouvernement de la République arabe syrienne et le Gouvernement libanais, avec une démarcation claire sur le terrain. L'équipe n'a, de ce fait, pas été en mesure de vérifier si l'unité militaire présente dans la région de Deir Al Ashayr se trouvait en territoire syrien ou en territoire libanais. La situation en ce qui concerne cette unité sera clarifiée dès qu'un accord sur la frontière sera conclu entre les deux gouvernements.

24. Il a été plus difficile de vérifier le retrait du dispositif de renseignements syrien en raison de la nature souvent clandestine des opérations des services de renseignement. L'équipe a visité tous les endroits antérieurement utilisés par les services de renseignement syriens et les a trouvés vides. L'équipe en a donc conclu, du mieux qu'elle a pu le faire, qu'aucun agent des services de renseignement militaires syriens ne reste au Liban dans des emplacements connus ou en uniforme militaire. L'équipe n'a pu, cependant, conclure avec certitude que le dispositif militaire a été retiré dans son ensemble.

25. L'équipe a trouvé de nombreux remblais et ouvrages défensifs qui étaient antérieurement utilisés par les forces syriennes, particulièrement dans la vallée de la Bekaa. Dans la plupart des cas, les remblais étaient des murs en terre mais la mission a également trouvé des bunkers souterrains et des tranchées pour soldats. Il est recommandé que les autorités libanaises démantèlent tous les remblais et ouvrages défensifs qui seraient considérés comme posant des risques à la population civile libanaise.

26. Il a été demandé à la mission de déterminer si une mission de vérification avec un mandat élargi était nécessaire. L'équipe estime qu'une telle mission ne ferait que suivre les traces de la présente mission au Liban et ne serait toujours pas en mesure de vérifier le retrait complet du dispositif de renseignements clandestin. Par conséquent, la recommandation de la mission est qu'une autre mission de vérification n'est pas nécessaire au stade actuel.

27. L'équipe tient à exprimer ses remerciements et sa gratitude aux Gouvernements et aux autorités militaires de la République arabe syrienne et du Liban pour l'hospitalité et le soutien accordés à la mission durant tout son séjour dans la région. Sans ce soutien, il aurait été plus difficile de planifier et de mener

cette mission au Liban. L'équipe tient aussi à remercier les organismes des Nations Unies travaillant sur le terrain pour l'appui administratif et logistique qu'ils lui ont fourni et qui a été capital pour la réussite de la mission.

Le Conseiller militaire adjoint,
Division du personnel militaire, DOMP
Chef de la mission de vérification
(*Signé*) Elhadji Mouhamadou **Kandji**

New York, 23 mai 2005
